



LA CHARTE DU SITE NATURA 2000



Vallée de la Charente
entre Angoulême et
Cognac

NATURA 2000, qu'est ce que c'est?

C'est un **réseau européen** de sites qui hébergent des espèces et des milieux naturels rares ou menacés à l'échelle européenne. L'engagement des états de l'Union Européenne est de préserver ce patrimoine écologique sur le long terme.



La France a privilégié une politique contractuelle pour la mise en œuvre des actions de gestion conservatoire prévues dans le document d'objectifs du site:

- les **MAET** (Mesures agroenvironnementales territorialisées)
- les **contrats** Natura 2000 (hors zone agricole bénéficiant des MAET)
- les **chartes** Natura 2000 (tous milieux).

Le site « **Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac** » est composé de prairies alluviales et tourbeuses, de cladaies, de frênaies, de cultures et de peupleraies et de terrains calcaires présentant un intérêt floristique, faunistique et paysager exceptionnel.



LE CONTENU DE LA CHARTE

Qu'est ce qu'une charte Natura 2000?

La charte est un code de bonne conduite qui a pour objectif la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Elle est constituée de fiches.

La fiche **Engagements et Recommandations de portée générale** concerne le site dans son ensemble. Chaque signataire se doit d'y adhérer.

Les fiches **Milieux** et les fiches **Activités** sont spécifiques à chaque catégorie et seront choisies en fonction des usages.



Chaque fiche contient :

- Des **engagements**, contrôlables, permettant de maintenir les habitats et espèces d'intérêt communautaires dans un bon état de conservation.
- Des **recommandations**, non soumises à contrôle, permettant d'aller plus loin en encourageant les actions favorables eux enjeux de conservation.



L'ADHESION A LA CHARTE

Qui est concerné ? Et sur quels territoires ?



Tous les **titulaires de droits réels ou personnels**, propriétaires ou personnes disposant d'un "mandat" pour des terrains inclus dans le site Natura 2000.

Les parcelles concernées sont choisies par le signataire. **L'unité d'engagement est la parcelle cadastrale**. Les engagements portent sur les milieux présents sur les parcelles engagés.

Quels sont les avantages?

- Exonération de la part communale de la **Taxe sur le Foncier non bâti** (TFNB)
- Garantie de **gestion durable des forêts** si le propriétaire dispose d'un document de gestion (accès à certaines aides publiques, dispositions fiscales).

Comment adhérer?

Avec l'aide de la structure animatrice du Document d'objectifs Natura 2000 (LPO), le signataire complète et dépose **une demande d'adhésion** auprès de la **DDAF** (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt).

BILAN: LES CONDITIONS D'ADHESION

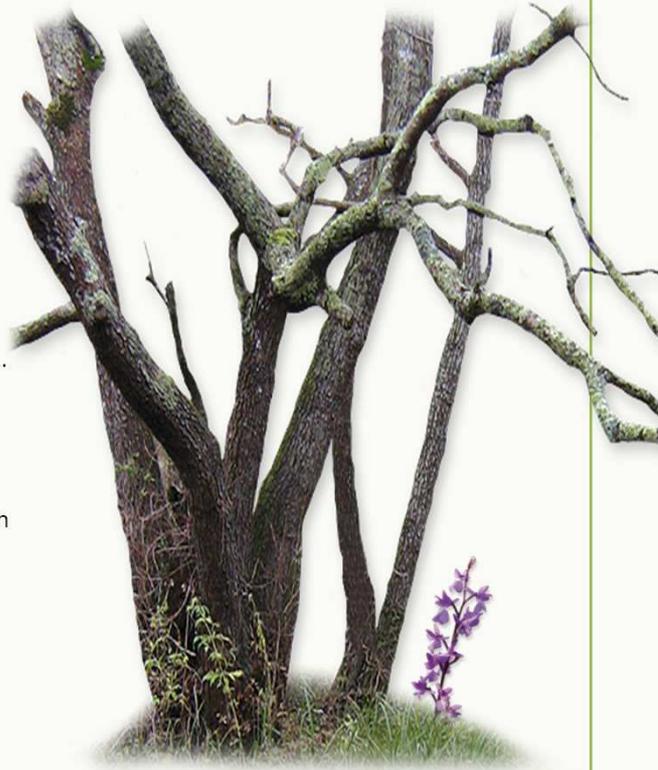


- Disposer de **droits réels ou personnels** sur les parcelles concernées
- Parcelle située **sur le site Natura 2000**
- Adhésion pour une durée de **5 ans reconductible**
- Pour **une parcelle cadastrale minimum**

Votre dossier CHARTE

Il se compose de plusieurs documents:

- La fiche **Engagements et Recommandations de portée générale**
- Les fiches **Milieux** :
 - Prairies et prairies humides
 - Etangs, mares, plans d'eau
 - Pelouses sèches
 - Boisements alluviaux
 - Peupleraies
 - Autres forêts
 - Gestion des haies
 - Cours d'eau et biefs de moulins
 - Cours d'eau, berges et boisements rivulaires
 - Grottes, cavités et gîtes d'hibernation
- Les fiches **Activité** :
 - Tourisme fluvial : canoë kayak, locations d'embarcation, croisières...
 - Randonnées équestre, VTT, pédestre
 - Activités motorisées
 - Activité de régulation des espèces à caractère envahissant
 - Activités halieutiques
 - Gestion et entretien des bas côtés des voies ouvertes à la circulation
 - Gestion et aménagement des ouvrages d'art routiers
 - Entretien du bâti favorable aux chauves-souris
- Le **dossier d'adhésion** à la charte



En cas de questions...

Vous pouvez contacter la LPO Rochefort qui est opérateur du site Natura 2000 « Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac ».

Guillaume PLANCHE
LPO France – Les Fonderies Royales
8-10 rue du Docteur Pujos
BP 90263
17395 Rochefort
05 46 82 12 34
guillaume.planche@lpo.fr



Cistude d'Europe